

Conseils communaux

Séance du 29 septembre 2015

SÉANCE PUBLIQUE

Le Conseil,

Prend connaissance, à l'unanimité, du rapport du Receveur en exécution de mission conformément à l'article L1124-40 §4 du CDLD.

Décide à l'unanimité, d'approuver le budget 2016 de la FE de Chéoux.

Décide à l'unanimité, d'approuver le budget 2016 de la FE de Marcourt.

Décide à l'unanimité, d'approuver le budget 2016 de la FE de Beffe.

Décide à l'unanimité, d'approuver le budget 2016 de la FE de Rendeux-Bas.

Décide à l'unanimité, d'approuver le budget 2016 de la FE de Hodister-Gênes.

Décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°2 – annexes – exercice 2015.

Décide à l'unanimité, d'approuver le budget 2016 de la FE de Chéoux.

Décide à l'unanimité, d'approuver les conditions de la vente de bois du 16 octobre 2015.- 17H et 18 H.

Décide à l'unanimité, d'accorder une subvention à l'ALEM de 400 € – exercice 2015.

Décide à l'unanimité, d'adopter le rapport urbanistique et environnemental et de la déclaration environnementale relatifs à la zone de loisirs « Watte-Fosse » à Rendeux.

Décide à l'unanimité, d'adopter une nouvelle dénomination de rue à Beffe « rue derrière Mousty».

Décide à l'unanimité, de désigner un coordinateur sécurité santé pour des travaux d'installation d'un système d'alarme-incendie à l'école communale de Rendeux – approbation des conditions et du mode de passation de marché (procédure négociée sans publicité)

Décide à l'unanimité, d'approuver la construction d'une annexe à la salle de Devantave – Approbation des travaux et du montant estimé (9.917,36 euros htva).

Décide à l'unanimité, de réparer la toiture de l'ancien garage communal – approbation des conditions et du mode de passation (procédure négociée sans publicité).

Décide à l'unanimité, d'aménager la grange de l'espace Scheres en salle du village à Rendeux-Haut : approbation du décompte final et réception provisoire.

Décide à l'unanimité, d'approuver le décompte final du marché « Entretien extraordinaire de la voirie en 2014 » et de réceptionner provisoirement le marché.

Décide à l'unanimité, d'adopter le règlement communal sur les funérailles et sépultures.

Décide à l'unanimité, d'adhérer, de souscrire du capital et de désigner des représentants à IMIO, l'intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle.

Prend connaissance, à l'unanimité, des autorisations de chantier, ordonnances de police et arrêtés du Bourgmestre.

Le Conseil prend acte de :

1. L'Arrêté d'octroi de la demande de subvention en matière d'équipement touristique – Acquisition et placement de deux kiosques pour promeneurs : 10.962,50 € (soit : 60% du montant des travaux réalisés)
2. L'Arrêté de reconnaissance de la commune de Rendeux comme centre touristique

SEANCE A HUIT CLOS

Le Conseil ratifie la désignation d'une enseignante.